



Association France Cricket (AFC) - Secrétaire Général

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale
du 3 mars 2012 au
Stade de Charléty, 17 av. Pierre Coubertin, Paris 75013**

Ouverture à 13h55, Stade Charléty, Paris

1. Emargement

Clubs représentés par leur président ou par mandataire (y compris ceux qui sont arrivés en cours de réunion) : Saint Aulaye ; Eymet ; Noé Gascogne ; Damazan ; Lille ; USCA ; Château de Thoiry ; Evry ; Saint Brice ; USCA ;

Clubs représentés par procuration : Drancy (par Château de Thoiry) ; Eelavar (par Evry) ; Mansle (par Damazan) ; Toulouse (par Noé-Gascogne) ; Bordeaux La Brède (par Damazan) ; Midi (par Noé-Gascogne)

Clubs absents, ayant droit de vote en raison de leur cotisation FFBS 2012 : Dreux ; Nantes ; Saumur ; Creil ; PUC ; Francilien ; Les Mureaux ; La Roche Sur Yon ; Gymkhana ; Essonne ; Vipers Grigny ; Lisses ; Northern Aubervilliers ; Balbinians ; Nallur de Stains ; Euro

Clubs absents, sans droit de vote en raison de l'absence de cotisation FFBS 2012 : Beausoleil ; Armagnac Bigorre ; CC de L'Oust ; Chantilly ; ABCC Chalons/Saone ; Sri Lankan ; Mantes ; Sinha

Présents sans voix : Tony BANTON (président de AFC) ; Prashant SHAH (secrétaire général) ; Vincent BUISSON (trésorier général) ; Prebagarane BALANE (CD) ; Elliott BRAILLY (CD) ; Michael SELIG (CD) ; Mark MOODLEY (Directeur Général) ; David BORDES (CTC) ;

Absents excusés : Didier SEMINET (Président de la FFBS) ; Marc LOUVIGNY (CD) ; Daniel KRZYZYK (CD) ; Marc DALLING (CD), Samir PATEL (CD), Arun AYYAVOORAJU (CD)

Absents : Jean-Marc SEURIN (DTN), Christian BLACHER (DTN Adjoint) ; Chantal JACQUARD (CD) ; Prethevechand THIYAGANALINGHAM (CD)

Le quorum de 28 votants présents ou représentés (sur 56 votes attribués clubs à jour de leur cotisation FFBS 2012) étant atteint à 13:55 l'assemblée a été ouverte par le Président. Au total 30 votes étaient comptés sur la feuille de présence.



2. Mot de bienvenue

Le Président (Tony BANTON) accueille les membres, et remercie les présents d'être venus. Il note l'absence de beaucoup de clubs de la région parisienne, notamment ceux qualifiés pour la SuperLigue et la Nationale, mais constate avec plaisir l'effort des clubs du Sud-Ouest, tous présents ou représentés.

Le Président passe en revue l'ordre du jour, et décrit la manière dont il propose de gérer l'assemblée.

Il explique également que divers documents sont disponibles pour consultation sur le Bureau de l'AG, dont les statuts, le règlement intérieur, les comptes annuels 2011, la liste de voix, l'ordre du jour et les nominations de candidature au CD.

Le Président invite, et l'AG approuve, la désignation de M Simon PALMER et M Stephen HARRISON comme scrutateurs.

3. Nouvelles fédérales (Mot de bienvenue du président de la FFBS)

Le Président a expliqué que il a eu un appel du Président de la FFBS le matin même de notre AG et qui s'est excusé car il n'a pas pu se libérer.

Le Président a indiqué que la FFBS tient son AG le 10 mars et sollicite les clubs de cricket d'y être présent pour avoir des nouvelles fédérales – et pour ceux qui ne peuvent pas être présent des mandats et procuration ont été mis à disposition lors de l'émargement. Le Président explique que l'année 2011 a été difficile financièrement pour la Fédération. De plus l'un des contacts clés pour les clubs de cricket, Benoit RIBEIL, qui gère la procédure de prise de licences doit, en principe, partir le 15 mars 2012. Son remplaçant n'a pas encore été identifié.

4. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2011

Le document a été envoyé aux clubs avec la convocation et était à disposition sur le Bureau de l'AG.

Stephen HARRISON a soulevé que lors de l'AG 2011, le Trésorier avait indiqué que le budget présentait une perte d'environ €19,000 mais dans son rapport sur les comptes 2011 il évoque une perte budgétée 2011 de €9,000.

Le Président et le Trésorier ont expliqué que le rapport sur les comptes 2011 évoque, à tort, le budget 2011 préparé en octobre 2010 et envoyé à l'ICC. Ce budget avait été modifié à la date de l'AG 2011 (mars 2011) pour tenir compte d'une perte de change réalisée en janvier 2011 et inconnue lors de l'établissement du budget préparé pour l'ICC. Il est bien entendu le budget voté en AG fait foi et le Président et le Trésorier s'excusent pour cette erreur de présentation dans le rapport financier sur les comptes 2011.

Décision : Le PV a été approuvée sans modification à l'unanimité.

5. Rapports d'activité

- a. **Bilan moral : président**
- b. **Rapport du Directeur Général**
- c. **Rapports des Commissions de l'Association**



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

d. Rapport du Conseiller Technique

Le Président a expliqué, qu'à l'exception du Bilan Moral, le Rapport de la Commission Arbitrage et de l'AFNEC, tous les rapports ont été envoyés aux clubs avec la convocation. Comme le Bilan Moral reprend les éléments clés de tous les autres rapports, il propose que seul son rapport soit lu à l'AG. Par contre, il se permettra d'inviter certains acteurs de FC, présents dans la salle, pour évoquer certains points clés au cours de son rapport. De plus, il invitera Prebagarane BALANE, Président de la Commission Arbitrage, et Stephen HARRISON, représentant de l'AFNEC à faire une présentation orale.

Le Bilan Moral, lu à la réunion, est annexé au présent procès-verbal.

En plus du contenu du Bilan Moral, les points suivants ont été abordés :

- Sur invitation du Président, Michael SELIG a présenté la procédure d'équivalence de diplômes qui vient d'être mise en place. En réponse à la question posée par Robin YOUNG (Président de Château de Thoiry CC) sur le nouveau processus de Formation, Michael SELIG a répondu qu'il avait envoyé un email sur le sujet le 18 février 2012 aux Présidents des clubs. Vincent BUISSON a confirmé que les points clés ont été mis sur le site web de France Cricket le 19 février 2012.
- Le Président (Tony BANTON) a expliqué que l'AFNEC sera mise en sommeil, et Tony Banton a salué David RHODES, encore Président de l'AFNEC pendant la période jusqu'à sa mise en sommeil, pour le travail monumental rempli au fil des années.
- Stephen HARRISON a fait un rapport oral de l'AFNEC en spécifiant que l'association avait un niveau d'activité très bas et que l'AFNEC allait être mise en sommeil. Il a mis en lumière qu'il restait € 3 200 dans les comptes de l'AFNEC, et € 1 148 au bénéfice des arbitres en Ile de France. Stephen HARRISON et Mark MOODLEY (DG de l'AFC) vont voir quels sont les meilleurs choix entre des vêtements, des panneaux portables de scorage ou autres articles. Stephen HARRISON a proposé à l'AG que l'AFNEC reste ouvert pour des questions sur l'arbitrage ou des questions liées à la discipline
- Prebou BALANE a commenté le projet de créer une « carrière » d'arbitre avec possibilité d'évolution. Le Président a aussi souligné qu'il manquait un représentant Français au Panel d'Arbitres Européen de l'ICC, car tout candidat a besoin d'un niveau « ECB Level 1 ». Avec l'organisation d'une telle formation du 16 au 18 mars 2012, il espère qu'en fin d'année il y aura des candidats à proposer l'an prochain. Cependant, il a été indiqué que les inscriptions à cette formation par les clubs de SuperLigue manquent. Jiten Raj (représentant St Brice) a souligné que beaucoup de leurs joueurs sont très occupés à travailler sur le marché et que dégager 3 jours pour cette formation n'était pas réaliste.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

- Afin de palier à les difficultés apparentes des clubs en IdF de se structurer, Mark MOODLEY a spécifié qu'il souhaite proposer un service (payant mais pas cher) pour effectuer toutes les tâches administratives des clubs.
- Stephen HARRISON a voulu souligner que toutes les informations sur l'activité jeunes dans le Sud-Ouest n'ont apparemment pas été remontés car absent du rapport de la Commission Jeunes. Par exemple, les clubs d'Eymet et Saint Aulaye sont en contact avec des foyers de jeunes réfugiés, et qu'il s'agissait de 15 à 20 joueurs jeunes potentiels. En outre Stephen HARRISON a souligné qu'en 2011 Saint Aulaye et Toulouse avaient organisé une tournée jeune à Lancashire (Angleterre) de 4 matchs.

6. Bilan Financier 2011

Le Trésorier et le Président ont expliqué à l'AG que les comptes ICC (envoyés le 20 janvier 2012, bien avant la finalisation des comptes Français) sont préparés sur la base d'une comptabilité de trésorerie. Par contre, les comptes définitifs présentés à l'AG, validés par l'Expert-Comptable, suivent les normes comptables françaises et sont préparés sur la base d'une comptabilité par engagement, d'où quelques différences.

Le résultat tel que présenté dans les comptes validés par l'expert-comptable est **un déficit de €22 709** (produits de €246 675 contre charges de €269 384), portant ainsi les réserves, après affectation de ce résultat, à €21.785. Le détail des comptes est présenté en annexe à ce procès-verbal.

Le Trésorier a expliqué que globalement l'Euro était très fort contre le US Dollar en début d'année et les fonds venant de l'ICC sont fixés en US Dollars, donc AFC a subi une manque à gagner par rapport au Budget 2011 ICC (voir également point 4 ci-dessus) en raison du cours de change de l'ordre de €11.600. Les principales variations sont expliquées dans le rapport du Trésorier, envoyé au Clubs avec la Convocation.

Rapport du Vérificateur des comptes : Vincent BUISSON a informé l'Assemblée que le Vérificateur a présenté ses excuses, ne pouvant pas assister à la réunion. Vincent BUISSON a confirmé que le Vérificateur a validé les comptes 2011 et cela sans réserve. Le rapport du vérificateur était à disposition sur le Bureau de l'AG.

Vote sur les comptes par bulletin secret : Approuvés. 28 voix pour / 0 voix contre / 2 bulletins blancs

7. Budget 2012

Le budget primitif se présente ainsi :

Subventions ICC	€165 000
Subvention ICC dite « Regional Funding » (pour projet USEP)	€23 300
Convention d'Objectif Ministère	€27 500
Estimation de rentrées pour l'événement France v MCC	€25 000

4

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Frais d'inscriptions en Championnats	€25 500
Sous location des bureaux à Saint Maurice	€24 360
Ressources propres à FC	€24 800
Total Ressources	€315 460

Couts administratifs	€177 234
Championnats nationaux	€14 800
Equipes de France	€68 900
Développement (incluant USEP € 23 300 + € 4 200 frais mais ré-affectables)	€33 600
Divers (formations, immobilier é terrains, divers)	€11 600
Total Dépenses	€306 134

Surplus budgété € 9 326

Commentaires :

- Le Trésorier insiste sur la nécessité de reconstituer les réserves après deux années de fort déficit.
- De plus il indique que le budget a été préparé avec les subventions ICC sur la base de l'Euro 1 = US Dollar 1.388. Comme une bonne partie de cette subvention (environ \$180.000 sur le total annuel de \$230.000) a été reçu en janvier quand le taux de change était favorable, les recettes sont déjà mieux que prévues.
- Cependant, le Président a expliqué que nous espérons nous qualifier pour la World Cricket League 8 en septembre 2012, et ce tournoi aura lieu aux Iles Samoa dans le Pacifique. Bien que l'ICC paie l'avion et l'hôtel il est important de garder ce gain de change en réserve pour nous permettre de défendre nos chances.
- Vincent LUXMAN (Président d'Eelavar) voulait savoir si € 5 100 étaient suffisants pour le développement. (Note du Secrétaire Général : il s'agit en réalité de €6.100 car €33.600 total développement moins €23.300 USEP et moins € 4.200 frais USEP = € 6.100). Selon lui il y avait besoin de trouver d'autres moyens hors ICC et FC et chaque club doit garder contact avec les Mairies et les collectivités locales, par exemple via un événement local annuel. Il demandait également s'il ne serait pas mieux de baisser le budget marketing et réattribuer davantage au développement. Selon le Trésorier, France Cricket peut accompagner les clubs dans la préparation des événements et la prise de contacts avec les autorités locales, mais France Cricket ne peut pas se substituer aux clubs dans les actions et activités. Mark MOODLEY a proposé que Vincent LUXMAN, qui a beaucoup d'idées, soit invité à la prochaine réunion de la Commission Marketing.
- Andy CRAWFORD (Président d'ACCSO) voulait savoir quels étaient les gros risques dans la réalisation du budget. Parmi les réponses, sont :
 - Deux postes de recettes – sponsoring France – MCC et location des stations de travail au bureau de Saint Maurice, mais ces recettes sont destinées à couvrir des dépenses spécifiques qui ne seront pas engagées si les recettes n'arrivent pas, donc le risque est faible.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

- Les risques de locataire – par exemple le chaudière à rendu l'âme à Saint Maurice et le coût de son remplacement a dû être pris en charge – mais comptablement il s'agit d'une immobilisation à lisser sur plusieurs années.
- Stephen HARRISON (représentant de Saint Aulaye) a évoqué la dépense 2011 inattendue pour se séparer du précédent DG et suggérait la constatation d'une provision dans les comptes pour se prémunir contre une répétition future. Le Président a répondu que les normes comptables ne permettent pas une provision pour aléas de cette nature, mais c'est effectivement pourquoi il est important de reconstituer un niveau de réserves plus important.

Vote sur le Budget 2012 par bulletin secret: Approuvé. 24 voix pour / 2 voix contre / 4 bulletins blancs

8. Prix du Développement et autres récompenses

Le Président a laissé la parole à Mark MOODLEY (DG) pour attribuer un certain nombre de prix et trophées. Mark MOODLEY a félicité toutes les personnes actives au bénéfice de France Cricket ou de leur club pour leurs efforts et surtout ceux destinataires des prix qu'ils ont reçus. Il s'agissait notamment des personnes et prix suivants :

- Bénévole de l'Année : Mika SELIG (PUC) – également lauréat du prix d'ICC Europe pour le Bénévole Européen de l'Année
- Arbitre de l'année : Sharkey JAYAWARDENE (USCA)
- Meilleur joueur EDF sénior : Abdul Rehman QURESHI (PUC) et Zika Ali (Drancy)
- Meilleur joueur EDF U19 : Tom LIDDIARD (PUC)
- Meilleur batteur U19 : Shams ALAM (USCA)
- Meilleur lanceur U19: Mehri RAHMATULLAH (Eelevar)
- Prix du développement : 1er CCSB95, 2eme Château de Thoiry, 3eme PUC
- Trophées AFCAM arbitrage : Elite : Sharkey JAYAWARDENE (USCA) ; Espoirs : Andy CRAWFORD (Noë Gascogne)

9. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance

Le Président a confirmé à l'AG qu'il s'agissait de la place laissée libre suite à la démission de l'ancien SG, Peter TOWNSEND. Le Président a expliqué qu'une seule candidature valable a été reçue, celle de Prashant SHAH.

Etant donné qu'il n'y a qu'un candidat pour une place, le Président propose de passer au vote par bulletin secret que si l'une des personnes présentes le demande. Aucune objection n'étant levée, **vote sur la candidature de Prashant SHAH au Comité Directeur : Approuvé.**

Le Président a aussi expliqué que les mandats du présent CD arrivent à échéance à l'AG 2012 selon la règle de 4 ans donnés par les statuts, mais que, selon ses discussions avec le DTN de la FFBS, le Ministère des Sports a déjà demandé aux sports participants Olympiques de tenir leur AG électorale au plus tard dans les six mois de la fin des JO de Londres (soit avant mi-



février 2013). Il est possible que les autres Fédérations aient reçu une demande similaire, auquel cas et au vue de notre situation avec la FFBS (subdélégation), il faudrait que FC en fasse de même. Le Président a souligné que le CD ne se pencherait sur les options possibles (par exemple AG exceptionnelle électorale avec AG annuelle plus tard, ou anticipation de la date de l'AG à la première quinzaine du mois de février, ou AG extraordinaire dès septembre 2012 pour changer la date de clôture de l'année comptable suivi d'une AG « normale » en décembre ou en janvier) que si cette possibilité devenait réalité.

10. Approbation des modifications apportées au Règlement Intérieur (RI)

Les modifications ont été communiquées aux clubs avec l'ordre du jour de l'AG. Après exposition des principaux changements,

L'assemblée approuve l'ensemble des modifications par acclamation. Pas de voix contre.

Le Règlement Intérieur et le Code de Conduite, ainsi modifiés, seront publiés sur le site de France Cricket ainsi que sur le site Fédéral.

11. Approbation de la Convention entre la FFBS et France Cricket

Les modifications ont été communiquées aux clubs avec l'ordre du jour de l'AG. Après exposition des principaux changements,

L'assemblée approuve l'ensemble des modifications par acclamation. Deux voix contre.

Le Président se charge de se mettre en relation avec le Président de la FFBS pour la signature de la nouvelle convention.

12. Modification du siège social

Le Président a expliqué que maintenant que France Cricket est titulaire d'un bail pour les locaux occupés à Saint Maurice il y a certains avantages d'y mettre notre siège social. Par exemple avoir une adresse unique pour la réception des courriers officiels arrivant au siège (actuellement rue de Fécamp à Paris), ils ne sont pas toujours acheminés rapidement à Saint Maurice. De plus, le Conseil Général du Val de Marne et la Commune de Saint-Maurice seront plus à notre portée si notre siège y est domicilié. Il a proposé à l'AG d'approuver le changement de siège social de l'Association Française de Cricket pour le mettre au 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

L'assemblée approuve le changement de siège social par acclamation. Pas de voix contre.

Le Secrétaire-Général se chargera des formalités de notification à la Préfecture après l'approbation du présent procès-verbal par le Comité Directeur, prévu le 31 mars 2012.

13. Au titre du point « n » de l'Ordre du Jour : Propositions de modification de la structure des championnats nationaux en 2013

- a. Passage de la SuperLigue 2013 en compétition à 8 équipes en une seule poule
- b. Passage de la Ligue Nationale 2013 en format T20
- c. Introduction d'obligations des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 d'avoir un nombre minimum d'entraîneurs, d'arbitres et de scoreurs qualifiés
- d. Extension de l'obligation des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 à faire participer une équipe jeune en compétition :
 - i. Deux équipes jeunes de groupe d'âge différents (ou une équipe jeune et une équipe féminine) pour les inscriptions en SuperLigue
 - ii. Une équipe jeune pour les inscriptions en Ligue Nationale
- e. Introduire des bonus en point pour les compétitions nationales 2013 basés sur les éléments de développement du club
- f. Obligation pour tout club de SuperLigue d'avoir accès à son terrain (en propre, en partage avec un autre club ou par son Comité Départemental) pour la SuperLigue 2014

Le Président constate, avec regret, qu'à l'heure d'arriver à ce point de l'ordre du jour, plus aucun club de SuperLigue n'est représenté (le représentant de St Brice et le Président d'USCA étant partis au cours des votes des points précédents) et seuls 2 clubs de Ligue Nationale sur 7 (c'est-à-dire ceux dont c'est l'équipe 1 inscrite en LN). Par conséquent, même si l'AG peut valablement statuer, de débattre les sujets d'une telle importance sans que les principaux intéressés en prennent part n'est pas souhaitable. Il a été décidé, par conséquent, qu'aucun vote ne sera comptabilisé.

Lors de la discussion, les clubs du Sud-Ouest – encore tous représentés – ont indiqué leur avis défavorable au passage de la LN en format T20, et à la proposition d'obliger les clubs de LN d'avoir une équipe jeune ou un minimum d'entraîneurs, arbitres ou scoreurs qualifiés.

Par contre, les clubs d'IdF encore présents ont plutôt un avis plus nuancé.

Le Président a indiqué que les prochaines réunions du Bureau et du CD, prévues le 31 mars 2012, tireront les conséquences de l'absence de participation à l'AG des clubs de la région parisienne, et étudieront les options pour introduire les changements qui s'imposent aux championnats 2013.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

14. Examens des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président se charge de se mettre en relation avec le Président de la FFBS pour la signature de la nouvelle convention.

Fin de la réunion à 18:30

Approuvé par le Comité Directeur le 31 mars 2012

Publié par le Secrétaire Général le 31 mars 2012, avec l'approbation du Président.

Antony BANTON, Président
Fait à Paris le 31 mars 2012

Prashant SHAH, Secrétaire Générale
Fait à Paris le 31 mars 2012

Annexes au PV de l'Assemblée 3 mars 2012

Bilan Moral du Président
Comptes annuels 2012



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Annexe au PV de la réunion de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012



Association Française de Cricket

Date de la note : 3 mars 2012

Rédacteur : Tony Banton

Réunion du : AG FC 3 mars 2012

Présidence France Cricket

OBJET : Bilan moral 2011

En mon avis, l'année 2011 est un tournant pour France Cricket, pour deux raisons principales :

- Nous avons réussi deux grands « coups » pour porter le cricket à un autre niveau en France – notre accord avec USEP et le début d'un partenariat avec le Kent
- L'arrivée d'un nouveau Directeur Général, Mark Moodley, qui a pris pour le sien la stratégie de France Cricket mais qui apporte son expérience en affaires et en cricket qui n'est que bénéfique pour nous tous.

Cependant, quand j'ai présenté mon rapport à l'Assemblée Général de mars 2011, la grande préoccupation était le rétablissement du critère féminin, obligatoire pour maintenir notre statut d'Associate de l'ICC et pour recevoir la subvention qui va avec. Cette situation a souligné le fait que 75% de nos recettes viennent de l'ICC – et c'est l'ICC qui nous impose la manière de dépenser cette subvention avec obligation de résultat, vérifiée chaque trimestre. Un seul manquement à ces obligations, et la subvention est retirée – et la pérennité même de France Cricket est remise en question.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Grâce aux efforts exceptionnels de plusieurs, dont l'engagement du CD mais surtout le travail de David Bordes à la suite du départ du Président de la Commission Féminine de l'époque, l'ICC a reconnu notre remise en conformité en mai 2011. Depuis, un groupe de passionnées du cricket féminin s'est constitué (Panna Mistry de CCSB, Miriam Romero du PUC, Saigeetha Gopikrishnan d'Essonne, Sharon Whiting et Carly Hicks de Thoiry), notre premier match « international » féminin a eu lieu contre le Jersey et des tournois indoor ont lieu tous les mois pendant l'hiver. Le programme 2012 a été préparé, et sa réalisation assurera la conformité au critère ICC pour 2012, mais je tire votre attention au travail significatif fourni par les quelques volontaires qui mènent ce projet car la pérennité du cricket féminin en France n'est pas encore assurée.

J'ai déjà mentionné l'arrivée de Mark Moodley comme Directeur Général. Et quel baptême de feu lui a été réservé ? Le démarrage de nos championnats en Ile de France a dû être retardé, des équipes repêchées – contre l'avis de certains – et le calendrier remanié. La CSNC n'a pas fonctionné comme il fallait – je souhaite quand même saluer le travail de Préthève Thiyagarajan et d'Elliott Brailly qui ont fait ce qu'ils ont pu dans un contexte difficile. Je remercie également Samir Patel pour ses années de contribution à la Présidence de la CSNC et qui a fait le constat que l'évolution de des activités professionnelles est incompatible avec ce poste et donc il a demandé d'en être démis en septembre 2011. Mark a passé beaucoup de temps pour assister aux matchs (souvent en tant qu'arbitre), en rencontrant les présidents de club et en préparant une nouvelle organisation pour les championnats 2012. Il va assurer l'intérim de la gestion de la CSNC pour nous donner le temps pour identifier un nouveau Président. Et même si ça se passe mieux, les difficultés persistent – aggravées par la pénurie de terrains en Ile de France – et je compte sur tous les clubs inscrits en compétition de prendre leurs licences, séniors et jeunes, avant la date limite du 31 mars 2012 car bien que j'espère que des exclusions du championnat ne soient pas nécessaires je vous assure qu'elles seront appliquées à tout club qui n'est pas en règle – aussi bien pour la prise de licences que pour la participation effective des jeunes pour les équipes de SuperLigue.

Mon autre déception pour 2011 a été que tous les efforts de Daniel Krzyzyk auprès des jeunes en Ile de France n'ont pas été récompensés. Certes le championnat U19 est arrivé au bout, et je félicite le club d'Eelevator pour leur titre de champion de France U19 2011, mais toujours avec trop de reports de matchs. Les autres catégories d'âge n'ont pas assez joué en dépit de l'organisation que Daniel a mise en place. Je vous rappelle que la participation des jeunes est également un critère ICC et, comme en 2010 nous restons en conformité, mais de justesse. Pour 2012, Daniel va se concentrer sur les 13U et les 16U, avec le soutien d'une Commission Jeunes renforcée et les 20U seront gérés par Asif Zahir et Mohammad Layik. Le rapport de la Commission Jeunes vous dit davantage sur les activités jeunes de l'an passé et les projets pour 2012.





Les autres challenges de 2011 ?

- Comme j'ai déjà mentionné, l'ICC est généreux avec ses subventions, mais je répète que l'utilisation de l'argent donné est également précisée par l'ICC via les critères d'Associate Member. Le développement des clubs n'en fait pas partie sauf en ce qui concerne les équipes jeunes et féminines. Par conséquent, nous avons parfois du mal à montrer aux clubs – surtout ceux qui ne jouent pas en compétition – les avantages de l'affiliation FFBS et France Cricket. En 2011, six clubs ont été radiés, dont quatre dans le Sud-Est de la France. Dans le Sud-Ouest sans les efforts d'ACCSO et son Président Andy Crawford, plusieurs clubs auraient pu décider de quitter France Cricket.
- Notre situation financière devient critique. Bien que maîtrisée dans l'ensemble, deux charges inattendues – et importantes – ont grevé notre résultat et mangé ce qui restait de nos réserves : le taux de change défavorable avec le US dollar car les subventions ICC sont fixées en dollars et le coût de séparation avec notre précédent Directeur Général car il a fallu lui payer son solde de congés payés et jours supplémentaires. Le budget 2012 a dû être construit avec rigueur, pour que nous vivions à l'intérieur de nos moyens. Des choix difficiles – parfois très difficiles comme la non-participation au tournoi ICC U17, trop cher – et de l'attention payée à chaque ligne budgétaire. Car même avec les idées de recettes supplémentaires, dans la situation économique actuelle convaincre les partenaires de nous aider restera un exploit et de toute façon anticiper des recettes incertaines dans un budget crée le risque de ne pas pouvoir assumer les charges des activités ainsi financées. Vous pouvez lire plus sur les finances de l'association dans le rapport du Trésorier et sa présentation du budget 2012.
- Les terrains en Ile de France restent une préoccupation car pas de nouveaux en cours de l'année 2011. Cependant, les perspectives pour 2012 existent avec un terrain à Grigny en cours de finalisation, la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes et surtout des contacts en cours avec le Conseil Général en 93.

Maintenant, assez de mauvaises nouvelles car 2011 a quand même eu des moments forts.

Personnellement, je retiens surtout le match pour la troisième place dans le Championnat Européen U19 contre l'Italie. Avec un cible de 167 en 50 séries, mais après un départ à 29-5, l'application de William Smati et d'abord de Zika Ali et ensuite de Tom Liddiard a permis la victoire avec 5 balles en réserve. Troisième derrière l'intouchable Danemark et l'Ile de Man qui ont eu le double avantage de jouer à domicile et d'être dans la poule la plus faible (tous les matchs de classement ayant été gagnés par les équipes de notre poule), c'est une très belle performance.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

L'équipe sénior, en terminant 6ème dans le premier Division 1 T20, est à sa place, car premier des pays hors WCL. Des regrets pour le match contre la Belgique, surtout, mais globalement des performances solides. Le grand enjeu pour 2012 est le tournoi qualificatif pour la WCL8 à La Manga en juin, avec un voyage à Samoa en septembre à la clé. Ce qui explique la mise en place du Challenge de France, en 50 séries, pour permettre aux joueurs EDF de se préparer dans un format identique au tournoi ICC – mais également pour donner l'opportunité à nos meilleurs joueurs qualifiés pour l'EDF de se montrer et ainsi élargir le groupe « France ». En 2013, le projet est que le Challenge de France devient un véritable championnat inter-régional, toujours en 50 séries.

Je l'ai déjà dit, mais 2011 a vu le premier match international féminin, à Saumur, contre le Jersey. Le résultat était à prévoir, nos Dames de France ayant commencé à jouer ensemble qu'en avril 2011 contre des joueuses beaucoup plus expérimentées. Cependant, le trophée Olivier Dubaut sera mis en jeu en été 2012, au Jersey, et nous verrons le progrès à cette occasion.

Dans nos championnats, PUC a gagné contre France Gymkhana dans le final SuperLigue tandis que Chalons a gagné la demi-finale Ile de France en Nationale, avant de remporter le final sur tapis vert après le retrait de Saint Aulaye.

Dans d'autres domaines, Mika Selig, élu au CD l'an dernier, a vite pris la Présidence de la Commission Formation et l'a revitalisé. Il a intégré de nouveaux membres à la Commission et son chantier a déjà eue des résultats car des diplômes fédéraux ont été créés pour l'arbitrage et le scoring, un processus d'équivalence est en place pour convertir soit des diplômes étrangers, soit de l'expérience acquis en DF. Bien que je vous invite à lire le rapport de la Commission Jeunes pour en savoir plus, je voudrait demander à Mika de présenter ce nouveau processus, lancé il y a quelques jours.

Vincent Buisson a pris la Présidence de la Commission Communication et commence, surtout avec le site Web mais également avec la relance d'un Newsletter, de rouvrir la communication vers les clubs.





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Pour l'arbitrage, l'AFNEC a fait le constat que la structure de l'arbitrage en France a évolué avec la formation reprise par la Commission Formation de France Cricket et la gestion de l'arbitrage de match, toujours gérée par l'ACCSO dans le Sud-Ouest maintenant également gérée par France Cricket via la Commission Arbitrage menée par Prebou Balane en Ile de France. Donc l'AFNEC s'est mis en sommeil à son AG d'hier soir. Nous saluons David Rhodes, pendant plusieurs années le Président d l'AFNEC, pour sa contribution significative via le développement et l'animation des séances de formation, sa participation en tant qu'arbitre et sa représentation des arbitres de France auprès de l'ICC. Il a connu des ennuis de santé en 2011, et a décidé de se retirer de son rôle de représentant de la France auprès de l'ICC pour l'arbitrage. Nous espérons tous qu'il profitera d'une période de repos avant, nous pouvons l'espérer, de le revoir sur les terrains. Stephen Harrison a accepté de reprendre le rôle de représentant Arbitrage auprès de l'ICC et Thomas Selig y sera notre représentant pour le scoring. En termes d'objectifs en 2012, nous souhaitons mettre en place un cursus pour permettre aux arbitres de progresser, et une séance Level 1 ECB est prévue dans 15 jours afin de permettre à 20 candidats d'intégrer une Poule d'Arbitres Ile de France, avec augmentation de l'indemnité de match pour ceux qui réussissent. Il est également un pas essentiel pour que la France puisse proposer des candidats à l'ICC Europe Umpire Pool, car la qualification minimale est ce Level 1.

Coté développement en général, Simon Palmer, Président de la Commission Développement décrit en plus de détail dans son rapport où nous en sommes par rapport aux critères ICC – tous au vert mais avec certains, comme jeunes et féminins, sur la limite basse. Notre plan stratégique a été mis à jour fin 2010 pour couvrir la période 2010-2015. A quelques détails près, ce plan reste d'actualité et aucune modification n'est proposée cette année. Mark Moodley, dans son rapport, présente les objectifs principaux 2012, hors USEP :

- Organiser des grands évènements pour donner de la visibilité à France Cricket. Le match France v MCC en juin 2012 en sera un exemple.
- Soutenir et aider les clubs pour qu'ils s'organisent, se structurent et se développent – mais sans se substituer aux dirigeants des clubs eux-mêmes
- Restructurer la CSNC pour faciliter la fluidité de l'organisation des championnats et permettre aux clubs de jouer un maximum de matchs – à noter que la CSNC va veiller au respect du règlement par tous les clubs et des sanctions seront imposées pour ceux qui manquent à leurs obligations.





Notre grande victoire 2011 – l'accord USEP. L'année a commencé avec une croissance de l'activité en Haute Vienne – 8 écoles primaires contre 4 en 2010 – et un début d'activité dans le Nord. Mais tout a changé avec l'invitation de présenter un projet au CD National de l'USEP en juin pour étendre le programme. David Bordes a œuvré, avec le soutien de tous et surtout de Mark Moodley, a préparé un projet ambitieux mais réalisable concentré sur 5 zones dans un premier cycle de trois ans. Le projet fut accepté, et sans attendre la signature formelle de la convention, des formations ont eu lieu en Bretagne et le 93 avant la fin de l'année. Le projet a reçu le soutien d'ICC Europe avec l'octroi d'une subvention de £20.000, destiné uniquement au projet USEP et lié comme d'habitude avec l'ICC à des objectifs de participation des Usepiens. Comme l'indique David dans son rapport, ce projet est conçu pour populariser le cricket et le faire rentrer dans le paysage scolaire donc il se veut être durable. 14.000 écoles primaires et 1.000.000 d'élèves du primaire potentiels, ce projet donne à France Cricket la vraie possibilité de rentrer dans le paysage sportif français.

Sans oublier les débuts d'un partenariat avec le Kent. Encore une fois, cette opportunité est le résultat des liens personnels créés par David Bordes. Pourquoi est-ce que le Kent est intéressé par la France ? Parce qu'il nous voit comme un « Minor County » source de jeunes joueurs, et d'audience pour leurs activités. David explique que les premiers échanges sont sur le Haut Niveau, avec Simon Willis qui est venu assister à un entraînement EDF – et nous espérons le revoir.

Lors de cette assemblée générale, vous serez amenés à voter sur les sujets « classiques » comme les comptes annuels 2011, le budget 2012, les modifications aux Règlements Intérieur et pour compléter le CD. Je voudrais cependant évoquer trois autres points sur lesquels vous avez à prendre des décisions :

- France Cricket bénéficie d'une autonomie auprès de la FFBS grâce à une convention entre les deux organisations. Cette convention est triennale et la prochaine échéance tombe le 31 mars 2012. Très peu de changements sont proposés dans la convention qui aura pour une durée de 5 ans afin de mettre la prochaine échéance en ligne avec la période électorale des CD des deux organisations. J'espère que vous allez accepter ces propositions de modification.
- Jusqu'à présent, nous avons partagé notre siège social avec la FFBS. Or, en avril 2011 nous avons repris le bail des locaux à Saint Maurice ce qui rend possible le transfert de notre siège. Je vous demande donc d'accepter la proposition du CD de changer notre siège social.
- Le troisième point sur lequel nous vous demandons de voter concerne une série de propositions de modification des championnats France Cricket, dont la prise d'effet si vous les acceptez, sera à partir de la saison 2013. Pour reprendre les points présentés dans l'ordre du jour, et que nous allons débattre plus tard dans l'après-midi :
 - o Passage de la SuperLigue 2013 en compétition à 8 équipes en une seule poule
 - o Passage de la Ligue Nationale 2013 en format T20





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

- Introduction d'obligations des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 d'avoir un nombre minimum d'entraîneurs, d'arbitres et de scoreurs qualifiés
- Extension de l'obligation des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 à faire participer une équipe jeune en compétition :
 - Deux équipes jeunes de groupe d'âge différents (ou une équipe jeune et une équipe féminine) pour les inscriptions en SuperLigue
 - Une équipe jeune pour les inscriptions en Ligue Nationale
- Introduire des bonus en points pour les compétitions nationales 2013 basés sur les éléments de développement du club
- Obligation pour tout club de SuperLigue d'avoir accès à son terrain (en propre, en partage avec un autre club ou par son Comité Départemental) pour la SuperLigue 2014

Je termine mon rapport avec un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie au bénéfice du cricket en France. Certains vont recevoir une petite récompense toute à l'heure, et je les félicite tous. J'espère que, récompense ou pas, vous allez continuer à contribuer au développement du cricket en France en 2012. Et surtout, je vous rappelle que l'AG 2013 sera électorale, avec élection des 14 membres du CD et de son Président. Je vous invite à envisager les candidatures dès maintenant, soit le vôtre, soit celui de quelqu'un de votre club car c'est l'opportunité pour vous tous d'influencer la stratégie de France Cricket et de participer encore plus activement au développement du cricket en France. Certes, j'espère que plusieurs, voir tous, les membres actuels du CD se représentent, mais je considère que la compétition est un vecteur de progrès et aussi bien du sang neuf qu'un accroissement de la représentativité des différents groupes au sein du monde du cricket en France ne peut que faire du bien à notre association, d'où mon souhait de voir de nombreux candidats, bien au-delà de 14, se présenter.

Tony Banton
Président

Paris le 3 mars 2012





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Annexe au PV de la réunion de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Compte de résultat 2011

Présentation en liste : Arrêté au 31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de Marchandises, de produits fabriqués	3,556	3,006
Subvention d'exploitation	213,689	212,254
Transfert de charges	29,430	17,523
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	246,675	232,783
Achats	8,743	
Varitaion de stock	-1,096	-1,394
Autres achats & charges externes	151,121	145,018
Impôts, taxes & versement assimilés	1,076	244
Rémunération du personnel	74,992	74,644
Charges sociales	30,068	31,534
Dotations aux amt et dépréciations	584	504
Autres charges	3,423	9,825
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	268,911	260,375
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22,236	-27,592
RESULTAT FINANCIER	692	1,129
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-21,544	-26,463
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1,000	68
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1,000	-68
Impôts sur les sociétés (taxe sur les salaires)	164	
INSUFFISANCE	-22,708	-26,531

17

Association Française de Cricket « France Cricket »
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)



Annexe au PV de la réunion de l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

Bilan au 31 décembre 2011

ACTIF	31/12/2011			31/12/2010	PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
	Brut	Amt/Dep	Net	Net		Net	Net
ACTIFS IMMOBILISES					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Machine bowling	2,615	1,027	1,588	2,111	Report à Nouveau	44,494	71,025
Matériels de bureau	1,440	61	1,379	1,440	Résultat de l'exercice	-22,709	-26,531
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	4,055	1,088	2,967	3,551	TOTAL FONDS PROPRES	21,785	44,494
ACTIFS CIRCULANTS					DETTES		
Stock de Marchandises	7,493		7,493	3,198	Emprunts et dettes financières divers	545	
Créances d'exploitation	20,438		20,438	21,743	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4,362	4,768
Disponibilités	11,220		11,220	40,436	Dettes sociales	14,916	11,915
Loyer constaté d'avance				1,674	Produits constatés d'avance	510	9,425
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	39,151	0	39,151	67,051	TOTAL DETTES	20,333	26,108
TOTAL GENERAL	43,206	1,088	42,118	70,602	TOTAL GENERAL	42,118	70,602